

Traitement point par point pour la demande d'accès 2025-04-14-012

1. Lettre d'entente signée en décembre 2004 entre la ministre Gauthier, les Cola et la FPBQ, incluant les versions préliminaires si des modifications majeures ont été apportées entre les premières ébauches et la version finale.

Aux documents fournis, sous réserve des articles 23 et 24 et autres articles de la Loi sur l'accès tel qu'indiqué à la lettre réponse.

2. Contrat de confidentialité par rapport à l'entente signée en décembre 2004.

Aux documents fournis, sous réserve des articles 23 et 24 et autres articles de la Loi sur l'accès tel qu'indiqué à la lettre réponse.

3. Avis des comités avant et après l'entente de 2004 (il y a eu des comités de mis en place en 2004, 2005, 2006) concernant l'achat de Levinoff-Colbex et le montant de la contribution du gouvernement du Québec : Rapports finaux et Notes d'analyse intermédiaires si elles contiennent des recommandations rejetées ou modifiées dans la version finale. Incluant l'analyse de la valeur du marché.

Aux documents fournis, sous réserve des articles 23 et 24 et autres articles de la Loi sur l'accès tel qu'indiqué à la lettre réponse.

4. Information donnée par l'acheteur (FPBQ- Fédération des producteurs de bovins du Québec) pour justifier l'aide du gouvernement.

Refus en vertu des articles 23-24 de la Loi sur l'accès.

5. Déclaration des vendeurs - Le Groupe Cola (Phillip Cola, Jack Cola et Louis Cola ainsi que l'actionnaire minoritaire M.Dubé) (disclosure statement). Rapport de diligence raisonnable (due diligence report). Informations sur leurs partenaires d'affaires (par exemple Caravelles foods) et information sur les offres d'achat reçues dans le passé.

Refus en vertu des articles 23-24 de la Loi sur l'accès.

6. Contrat d'achat/de vente (une entente a été signée en 2004 et ils ont commencé à opérer en 2006 donc le contrat de vente ou d'achat doit être en 2005 ou début 2006) : version signée et notariée + versions préliminaires et échanges internes sur les conditions de l'entente.

Refus en vertu des articles 23-24 de la Loi sur l'accès.

7. Procès-verbaux des réunions de prise de décision et notes internes soulevant des préoccupations financières ou légales sur Colbex entre 2004 et sa faillite en 2012.

Aux documents fournis, sous réserve des articles 23 et 24 et autres articles de la Loi sur l'accès tel qu'indiqué à la lettre réponse.

8. Documents internes sur l'impact de la perte du distributeur Caravelle Foods (acheté par SunValley/Cargill) en 2004 si disponible.

Aucun document.

9. Documents internes sur la concurrence de Cargill avec, entre autres, son achat de l'abattoir Better Beef à Guelph en Ontario en 2005 si disponible.

Aucun document.

10. Documents d'analyse sur les difficultés financières entre 2008 et 2012, incluant les versions initiales et finales des recommandations. Discussions sur le projet de transformation en coopérative.

Aux documents fournis, sous réserve des articles 23 et 24 et autres articles de la Loi sur l'accès tel qu'indiqué à la lettre réponse.

11. Évaluation de la situation financière de Levinoff-Colbex réalisée par le Fournisseur Mallette pour le gouvernement.

Aux documents fournis, sous réserve des articles 23 et 24 et autres articles de la Loi sur l'accès tel qu'indiqué à la lettre réponse.

12. Diagnostic de l'entreprise Lévinoff-Colbex réalisé par Raymond Chabot Grant Thornton pour le gouvernement.

Aux documents fournis, sous réserve des articles 23 et 24 et autres articles de la Loi sur l'accès tel qu'indiqué à la lettre réponse.

13. Analyses et décisions liées au remboursement du prêt de 19 millions par la FPBQ et son comité de mise en marché des bovins de réforme de 2012 à aujourd'hui, notamment l'entente récente visant à effacer cette dette.

Refus 34

14. Synthèse des offres d'achat reçues après la faillite de l'abattoir, particulièrement celles de la première ronde d'appel d'offres mentionnées par le syndic (la date limite des demandes était le 30 juillet 2012, le gouvernement en a reçu 4 selon le

syndic de faillite). Incluant toute information justifiant le refus de ces offres justifiant une 3e ronde d'appel d'offres.

Aucun document; Envoi en vertu de l'article 48 à Investissement Québec.

15. La commande officielle faite à KPMG pour l'analyse de Colbex, incluant : Le mandat détaillé confié à KPMG (termes de référence, objectifs d'analyse). Toute correspondance concernant la définition du mandat. Les versions préliminaires ou intermédiaires du rapport, si disponibles, si des éléments ont été modifiés ou retirés de l'analyse finale. Les commentaires ou recommandations internes sur l'évaluation de KPMG. Les motifs précis du caviardage dans le rapport.

Aux documents fournis, sous réserve des articles 23 et 24 et autres articles de la Loi sur l'accès tel qu'indiqué à la lettre réponse.

Renvoi en vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès au ministère des Finances

16. Le Parti Québécois a fait une demande d'accès à l'information sur l'abattoir Levinoff-Colbex (ils en parlent en avril 2012 à l'assemblée nationale - donc entre 2005 et avril 2012). J'aimerais le dossier remis au PQ.

Aux documents fournis, sous réserve des articles 23 et 24 et autres articles de la Loi sur l'accès tel qu'indiqué à la lettre réponse.

Liste des autres organismes publics

Article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ÉNERGIE

Geneviève Lachance

Secrétaire générale

710, place D'Youville, 6e étage Québec (QC) G1R 4Y4

Tél. : 418 691-5656

genevieve.lachance@economie.gouv.qc.ca

CONSEIL EXÉCUTIF

Julie Boucher

Responsable de l'accès à l'information

835, boul. René-Lévesque E. Québec (QC) G1A 1B4
Tél. : 418 643-7355 mce.accesmce@mce.gouv.qc.ca

FINANCES

Me Claude Peachy
Directeur du secrétariat général
390, boul. Charest Est, 8e étage Québec (QC) G1K 3H4
Tél. : 418 644-7735
Télec. : 418 646-0923
claudpeachy@finances.gouv.qc.ca

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

Maxime Perreault
Directeur du Bureau du secrétaire
875, Grande Allée E., 4e, Secteur 100 Québec (QC) G1R 5R8 Tél. : 418 655-9390
acces-prp@sct.gouv.qc.ca

INVESTISSEMENT QUÉBEC

Danielle Vivier
Directrice, Protection des renseignements personnels, accès à l'information et ombudsman d'Investissement Québec
1001, boul. Robert-Bourassa #1000 Montréal (QC) H3B 4L4
Tél. : 514 873-2068 #0
Sans frais : 866 870-0437
Télec. : 514 873-9917
Responsable.acces@invest-quebec.com

LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

Isabelle Chabot

Agente de recherche et de planification socioéconomique

1400, boul. Guillaume-Couture Lévis (QC) G6W 8K7

Tél. : 418 838-5606 #6066

Télec. : 418 834-2238

sg_acces_plaintes@fadq.qc.ca

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC

Me Thomas Kenmegne

Secrétaire de la Régie

201, boul. Crémazie E., 5e étage Montréal (QC) H2M 1L3

Tél. : 514 873-8116 #5249

accesinfo@rmaa.qc.ca